

Fiche de collecte de renseignements proposition de raccordement avant complétude du dossier et pour une offre de raccordement au réseau public de distribution de SRD d'une installation de production photovoltaïque de puissance supérieure à 36 kVA

Indice	Date application	Objet de la modification
N	22/09/2020	<p>Modification découlant de la suppression de la prestation de Pré-Étude</p> <p>Correction des données d'Obligations d'achat relatives aux panneaux photovoltaïques conformément à l'arrêté du 9 mai 2017 « S17 ».</p> <p>Correction du § « Capacité d'accueil des départs HTA » suite au décret n°2018-544 du 28 juin 2018 relatif aux S3REnR.</p> <p>Nouveau réglage « VFR 2019 » des protections de découplage DIN VDE 016-1-1 suite à l'entrée en vigueur du code RfG.</p>

Résumé

Ce document précise les différentes fiches techniques à remplir par un demandeur dans le cadre d'une demande de raccordement d'une installation de production photovoltaïque de puissance supérieure à 36 kVA au réseau public de distribution exploité par SRD.

Dans le cas d'une installation souhaitant bénéficier du dispositif d'Obligation d'Achat, ce formulaire fait également office de demande de contrat d'achat.

Par ailleurs, SRD rappelle l'existence de sa documentation technique de référence, de son référentiel clientèle et du catalogue des prestations que vous pouvez télécharger sur le site Internet <http://www.srd-energies.fr/>.

La documentation technique de référence expose les dispositions réglementaires et les règles techniques complémentaires que SRD applique à l'ensemble des utilisateurs pour assurer l'accès au réseau public de distribution. Le catalogue des prestations décrit et tarifie les prestations de SRD qui ne sont pas couvertes par le tarif d'accès. Tout terme commençant par une majuscule est défini au glossaire figurant dans la documentation technique de référence.

Accessibilité	<input checked="" type="checkbox"/> Libre	<input type="checkbox"/> SRD	<input type="checkbox"/> Confidentiel
---------------	---	------------------------------	---------------------------------------

Nous vous demandons d'accorder la plus grande attention à renseigner ce document. La qualité des éléments que vous nous communiquez (description du projet, localisation, plans...) est garante de l'élaboration de la solution technique de raccordement conforme à votre demande. Toute imprécision est de nature à allonger les délais de traitement de la demande.

Si, sur le même site que votre projet, vous souhaitez raccorder une installation de consommation électrique, vous devez faire une autre demande de raccordement par l'intermédiaire du formulaire de raccordement pour une installation de consommation correspondant à votre projet. Ces formulaires sont disponibles sur le site Internet de SRD : www.srd-energies.fr.

La Proposition Technique et Financière et/ou la Convention de Raccordement qui découlera des informations communiquées deviendrait caduque si le descriptif du projet évoluait. Le cas échéant, vous vous engagez à nous transmettre toutes modifications de votre opération, afin de nous permettre de les prendre en considération.

COMMENT RETOURNER VOS DOCUMENTS ?

Par courrier à l'adresse suivante :

SRD
78 AVENUE JACQUES CŒUR
86068 POITIERS CEDEX 9

Ou par email à :

raccordement@srd-energies.fr

DOCUMENTS A JOINDRE A VOTRE DEMANDE DE PROPOSITION DE RACCORDEMENT AVANT COMPLETEUDE

- le présent document complété, paraphé et signé par vos soins,
- le cas échéant, une copie du mandat ou de l'autorisation
- un plan de situation (échelle recommandée 1/25000 ou 1/10000) avec l'identification des limites de la parcelle concernée
- un plan de masse de l'opération (échelle 1/200ème ou 1/500ème) avec l'emplacement du Point de Livraison souhaité
- un schéma unifilaire de l'Installation explicitant notamment la répartition des onduleurs par phase

Pour un raccordement BT

- un (plusieurs) certificat(s) de conformité DIN VDE 0126 1.1 ou DIN VDE 0126.1.1/A1 (protection de découplage intégrée),
- un (plusieurs) certificat(s) de conformité NF EN ou CEI 61000-3-x ou CEI 61000-6-3 (respect des émissions harmoniques).

DOCUMENTS A JOINDRE A VOTRE DEMANDE D'OFFRE DE RACCORDEMENT

- Le présent document complété, paraphé et signé par vos soins,
- le cas échéant, une copie du mandat ou de l'autorisation
- une copie du document administratif permettant l'obtention d'une offre de raccordement conformément au paragraphe « Contenu de la demande de raccordement » de la procédure de traitement des demandes de raccordement publiée sur le site Internet de SRD
- un plan de situation (échelle recommandée 1/25000 ou 1/10000) avec l'identification des limites de la parcelle concernée
- un schéma unifilaire de l'Installation explicitant notamment la répartition des onduleurs par phase
- un schéma unifilaire spécifique dans le cas d'une demande de raccordement indirect, décrivant la liaison entre le PdL et la (ou les) Installations de Production raccordée(s) indirectement,
- le cas échéant, la fourniture du récépissé de la déclaration ou l'autorisation d'exploiter ou du document valant récépissé de la déclaration ou de l'autorisation d'exploiter conformément aux dispositions des articles L311-1, L311-5, L311-6 et L312-2 du code de l'énergie,
- un plan de masse de l'opération (échelle 1/200ème ou 1/500ème) avec l'emplacement du Point de Livraison souhaité et l'identification des éventuels autres bâtiments photovoltaïques du même propriétaire, réalisés ou en projet, ainsi que leur distance

Pour les dossiers photovoltaïques d'une puissance installée inférieure ou égale à 100 kilowatts souhaitant bénéficier de l'obligation d'achat, en application de l'arrêté du 9 mai 2017 :

- Titre de propriété du bâtiment d'implantation de l'installation objet du contrat d'achat, ou contrat de mise disposition de toiture¹
- Le cas échéant, Contrat de mise à disposition de la toiture¹,
- Le cas échéant, Attestation d'architecte conformément à l'annexe 3 de l'arrêté du 9 mai 2017¹
- Certificat professionnel de l'installateur conformément à l'annexe 5 de l'arrêté du 9 mai 2017¹
- Le paiement par chèque de **1000 €** conformément à l'article 4 de l'arrêté du 9 mai 2017 à l'ordre de l'acheteur obligé : SOREGIES

Ces documents ainsi que les champs du présent document marqués d'un * sont considérés par SRD comme obligatoires pour obtenir la complétude du dossier.

Les données concernant **uniquement** l'obligation d'achat sont identifiées en violet. Par la signature du présent document, vous autorisez la transmission à l'acheteur obligé des données nécessaires à ce dernier pour établir votre contrat d'obligation d'achat (en particulier vos coordonnées et celles du Site de production, les données identifiées en violet). Selon l'arrêté du 9 mai 2017, Pour être déclarée complète la demande doit comporter un paiement de caution de réalisation auprès de l'acheteur obligé

¹ selon l'arrêté du 9 mai 2017 fixant les conditions d'achat de l'électricité produite par les installations sur bâtiment utilisant l'énergie solaire photovoltaïque, d'une puissance crête installée inférieure ou égale à 100 kilowatts telles que visées au 3° de l'article D 314-15 du code de l'énergie et situées en métropole continentale

FICHE A : DONNEES GENERALES DU PROJET

A1 - INTERVENANTS

A1.1 - DEMANDEUR DU RACCORDEMENT

C'est le bénéficiaire du raccordement. Il est le destinataire de l'offre de raccordement, sauf s'il a mandaté un tiers.

Nom du Demandeur * : <input type="checkbox"/> Particulier (M, Mme) <input type="checkbox"/> Société ² <input type="checkbox"/> Collectivité Locale ou service de l'Etat	
SIREN (si Société) *	
Type de société souhaitant bénéficier du contrat d'achat * :	<input type="checkbox"/> Microentreprises (ME) <input type="checkbox"/> Petites et moyennes entreprises (PME) <input type="checkbox"/> Entreprises de taille intermédiaire (ETI) <input type="checkbox"/> Grandes entreprises (GE)
Secteur économique principal (au niveau du groupe de la NACE) *	
Forme juridique de l'entreprise* (SA, EARL... voir KBIS)	
Le producteur est-il propriétaire du bâtiment d'implantation de l'installation* ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (joindre le contrat de mise à disposition de la toiture et indiquer le nom du propriétaire) Nom :
Adresse *	
Code Postal – Ville – Pays *	
Interlocuteur (Nom Prénom) *	
N° de téléphone joignable en journée *	
Adresse e-mail *	

A1.2 - TIERS HABILITE

C'est la personne éventuellement désignée par le demandeur pour assurer tout ou partie du suivi de la demande de raccordement

Le demandeur du raccordement a-t-il autorisé ou mandaté un tiers ? *	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Si oui, renseigner les éléments suivants * : <input type="checkbox"/> Le tiers dispose d'une autorisation ³ <input type="checkbox"/> Le tiers dispose d'un mandat de représentation ⁴ Dans le cadre de ce mandat, pour le raccordement de l'Installation de Production décrit dans ce formulaire, le demandeur du raccordement donne pouvoir au tiers mandaté de : <input type="checkbox"/> signer en son nom et pour son compte les documents contractuel relatifs au raccordement : la Proposition Technique et Financière et/ou la Convention de Raccordement <input type="checkbox"/> procéder en son nom aux règlements financiers relatifs au raccordement		
<i>Dans le cas d'une demande de raccordement simultanée Consommation plus Production, un seul mandat peut être délivré à un tiers, qui sera l'interlocuteur de SRD et agira au nom et pour le compte du demandeur pour l'ensemble.</i>		
Personne / société habilitée :*		
Le cas échéant, représenté par M. ou Mme*	dûment habilité(e) à cet effet	
Adresse *		

² Indiquer la forme juridique (exemple : SARL MICHEL) et fournir un KBIS.

³ L'autorisation est suffisante pour exprimer la demande de raccordement auprès de SRD mais, pour être destinataire des courriers relatifs au raccordement, il faut un mandat.

⁴ Le mandataire est habilité pour agir au nom et pour le compte du demandeur : il devient l'interlocuteur de SRD jusqu'à la mise en service du raccordement, y compris pour les prises de rendez-vous. Tous les courriers lui sont ainsi systématiquement envoyés. Il peut en outre, si les cases du mandat correspondantes sont cochées, signer le CARD-1 (dans tous les cas rédigé au nom du producteur) et la Proposition Technique et Financière et/ou Convention de Raccordement, et/ou régler les différents frais liés au raccordement.

Code Postal – Ville – Pays *	
N° de téléphone joignable en journée *	
Adresse e-mail *	

A2 – LOCALISATION DU SITE	
Nom de l'installation de production* :	
SIRET (si le demandeur est une entreprise ou un établissement)* :	
Adresse *	
Code Postal – Ville – Pays *	
Parcelles cadastrales du bâtiment *	Section : _____ Numéro : _____
Coordonnées GPS du PdL* [Latitude (Décimal) ; Longitude (Décimal)] dans le système WGS84	lat: _____ long : _____
Coordonnées GPS des points extrémaux de l'installation : [Latitude (Décimal) ; Longitude (Décimal)] dans le système WGS 84 (XX°YY'ZZ.Z'')	Point 1 lat : / / long : / / Point 2 lat : / / long : / / Point 3 lat : / / long : / / Point 4 lat : / / long : / /

A3 – RACCORDEMENT ET SITE ACTUEL PAR RAPPORT AU RESEAU	
La demande concerne-t-elle un site ou bâtiment déjà raccordé ou en cours d'instruction au Réseau Public de Distribution ? *	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui : <input type="checkbox"/> Soutirage <input type="checkbox"/> BT <input type="checkbox"/> HTA <input type="checkbox"/> Injection <input type="checkbox"/> BT <input type="checkbox"/> HTA
Le demandeur souhaite il :	<input type="checkbox"/> Cas1 : Création d'un nouveau point de livraison dédié à la demande <input type="checkbox"/> Cas2 : Le raccordement, sur le Point de Livraison existant, d'une nouvelle Installation relevant de la même entité juridique que l'Installation existante <input type="checkbox"/> Cas 3 :Le raccordement, sur le Point de Livraison existant, d'une nouvelle Installation relevant d'une autre entité juridique que l'Installation existante (raccordement indirect)
Si cas 2 en soutirage : Nom du Titulaire* Référence du Point de comptage* Niveau de tension et puissance souscrite*	Nom : _____ Numéro PCT : _____ <input type="checkbox"/> BT P : kVA <input type="checkbox"/> HTA P : kW
Si cas 2 en injection → Puissance de raccordement d'une installation existante ou en instruction → Référence du précédent raccordement → Nature de la demande de modification	Puissance de raccordement existante : _____ kW Numéros de dossier (5 chiffres): _____ <input type="checkbox"/> Augmentation de puissance ⁵ <input type="checkbox"/> Mise en œuvre d'une nouvelle Installation de Production ⁶

⁵ Le producteur souhaite conserver son Point de Livraison actuel et demande à augmenter sa puissance de raccordement en injection.

⁶ Le producteur souhaite créer un nouveau Point de Livraison pour son Installation de Production.

	<input type="checkbox"/> Rénovation dans le cadre de l'arrêté du 23 avril 2008 (Art 2) <input type="checkbox"/> Autre :
Autres installations déjà raccordé ou en projet dont la somme des puissances de raccordement est supérieure à 250 kVA⁷ Le Demandeur atteste qu'il n'a aucun projet déjà raccordé ou en file d'attente pour une Installation utilisant le même type d'énergie, ayant le même code INSEE que le Site de production concerné, et appartenant à la même société ou à une société qui lui est liée au sens de l'article L 336-4 du code de l'énergie* Référence des raccordements ⁸ :	<input type="checkbox"/> Oui (aucun autres projets) <input type="checkbox"/> Non (compléter ci-dessous) Référence des installations (PCT ou numéro de dossier) : - - - -
Autres installations appartenant à la même société, ou à une société liée déjà raccordé ou en projet : Avez-vous une puissance Q ⁹ à déclarer ? * → Puissance crête des panneaux (Q) → Références	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non P : kWc Référence des installations (PCT ou numéro de dossier) : - - -

A4 – CARACTERISTIQUES GENERALES EN INJECTION	
Puissance de la production installée Pmax * (correspond à la puissance qui figure, le cas échéant, dans la déclaration ou la demande d'autorisation d'exploiter)	kW
Injection de la production (nette d'auxiliaire) sur le Réseau Public de Distribution ¹⁰ *	<input type="checkbox"/> La vente totale de la production <input type="checkbox"/> La vente du surplus de la production (déduction faite de la consommation) <input type="checkbox"/> L'électricité produite sera entièrement consommée sur le site ¹¹
Puissance de raccordement demandé de la production à raccorder * (correspond à la puissance injectée)	kW ¹²
Le demandeur souhaite bénéficier du dispositif d' Obligation d'Achat selon l'arrêté en vigueur fixant les conditions d'achat ¹³ :* → Si non, Responsable d'Équilibre choisi :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> non → RE :

⁷ SRD vérifiera si les Installations sont raccordées ou à raccorder sur le même poste HTA/BT. Dans ce cas et si la somme des puissances des Installations dépasse 250 kVA, la quote-part du S3REnR sera appliquée sur la base de la somme des puissances.

⁸ Telles que définies à l'article D 321-10 du code de l'énergie. SRD fera un examen et vérifiera si les Installations sont raccordées ou à raccorder sur le même poste HTA/BT. Dans ce cas et si la somme des puissances des Installations dépasse 100 kVA, la quote-part du S3REnR sera appliquée sur la base de la somme des

⁹ Conformément à l'annexe 1 de l'arrêté du 9 mai 2017, la puissance Q est définie comme la puissance installée de l'ensemble des autres installations raccordées ou en projet sur le même Site d'implantation que l'installation objet du contrat d'achat, et dont les demandes complètes de raccordement au Réseau Public de Distribution ont été déposées dans les 18 mois avant ou après la date de demande complète de raccordement au Réseau Public de Distribution pour l'installation objet du contrat d'achat. La notion de « même Site » est évaluée au regard des définitions de l'article 2 et des dispositions de l'annexe 3 du présent arrêté.

¹⁰ Elle servira au dimensionnement de la nouvelle solution de raccordement [P rac] qui ne pourra jamais être dépassée

¹¹ Il n'y a pas établissement d'une offre de raccordement dans ce cas et seule une Convention d'Exploitation organisera les modalités d'exploitation avec le Réseau Public de Distribution.

¹² kW=kVA en BT en considérant une injection à cos (phi)=1

¹³ L'accord de rattachement sera demandé avant la Mise en Service de l'installation dans le cadre de la signature du CARD-I.

Le demandeur est candidat/lauréat d'un Appel d'offres	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Lauréat <input type="checkbox"/> Les lauréats ne sont pas encore désignés
Date souhaitée de la mise en service ¹⁴ */...../.....

A5 – DEMANDE DE RACCORDEMENT EN SOUTIRAGE

Souhaitez-vous faire une demande simultanée pour une alimentation en soutirage auprès de SRD ? *	<input type="checkbox"/> Non (pas de soutirage ou soutirage uniquement pour l'alimentation des auxiliaires hors période de production). P soutirage : kW ¹⁵ <input type="checkbox"/> Oui (soutirage différent des auxiliaires de production) → Remplir et joindre la fiche de collecte associé à la puissance
--	--

A6 – DEMANDE DE RACCORDEMENT GROUPES

Cette demande de raccordement fait-elle l'objet d'une demande de raccordement groupée ? * → Références. Si vous avez déjà déposé une demande : il s'agit du numéro de dossier qui se trouve sur votre récépissé de complétude. Sinon indiquer le nom de l'installation de production de vos autres demandes (défini en A2).	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Référence des installations : - - -
--	---

A7 – DEMANDE DE TYPE D'ETUDE

Demande (un seul choix possible)*	<input type="checkbox"/> Proposition de raccordement avant complétude du dossier <input type="checkbox"/> Offre de raccordement
-----------------------------------	--

A8 – CERTIFICATION DES DONNEES : « FICHE A : DONNEES GENERALES DU PROJET »

Date * :/...../.....
Nom – Prénom du Demandeur ou du tiers habilité * :
Signature * :

¹⁴ Cette date est fournie à titre indicatif.

¹⁵ kW=kVA en BT en considérant une injection à cos (phi)=1

FICHE B : CARACTERISTIQUES DU SITE A RACCORDER EN BASSE TENSION

B0 - CONTENU DU DOSSIER

Cette fiche n'est à renvoyer que dans le cas d'un raccordement en Basse Tension, et doit être ignorée pour les installations se raccordant en HTA.

Dans le cas d'une demande de raccordement indirect, remplir une fiche par installation indirectement raccordée.

Rappel : La tension de raccordement de référence est déterminée en fonction de Puissance de production installée P_{max} .
L'article 4 de l'arrêté du 23 avril 2008 précise les valeurs de la puissance limite pour un raccordement en basse tension soit 250 kVA, les alinéas IV et V mentionnent qu'aucune installation ne peut être raccordée dans le domaine de tension BT dès lors que la puissance de l'installation P_{max} dépasse la P_{limite} .

B1 – EMLACEMENT DU POINT DE LIVRAISON

Importance de la localisation des éléments de votre raccordement

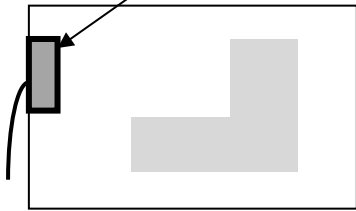
Il existe deux configurations possibles, avec, dans tous les cas, le Coupe-Circuit Principal Individuel accessible depuis le domaine public sans franchissement d'accès contrôlé. La différence entre les deux configurations porte sur l'emplacement du coffret de contrôle-commande (supportant le Compteur) du branchement à puissance surveillée.

Cocher la configuration que vous souhaitez :*

Raccordement de Référence

Le coffret de contrôle commande et le CCPI sont positionnés dans une armoire, accessible depuis le domaine public sans franchissement d'accès contrôlé.

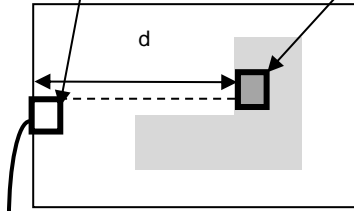
CCPI et Coffret de branchement à puissance surveillée



Autre Configuration

Le coffret de contrôle commande est intégré dans votre bâtiment, dans un local technique par exemple.

CCPI et Coffret de contrôle commande



Il est indispensable que vous localisiez le CCPI, le coffret de contrôle commande et l'Appareil Général de Commande et de Protection (AGCP) sur le plan de masse de votre opération, que vous nous fournirez.

Si vous souhaitez un raccordement différent du raccordement de référence, le montant des travaux dans le domaine privé est alors à votre charge :*

- Indiquez la distance entre l'emplacement du coffret CCPI et le coffret de contrôle-commande :

d =mètres.

- Souhaitez-vous réaliser la tranchée en domaine privé et fournir le fourreau ?

Oui (recommandé ; le diamètre du fourreau sera précisé dans la proposition.)

Non

Le Demandeur fournira à SRD un Plan Géoréférencé des Ouvrages Construits de classe A définie dans l'arrêté du 15 février 2012 et selon le cahier des charges de SRD.

B2 – RESEAU ELECTRIQUE INTERIEUR

Schéma unifilaire de l'installation intérieure *

Indiquer sur le schéma l'ensemble des unités de production, l'organe de couplage de chaque unité de production, l'organe de découplage du Site, les connexions éventuelles aux Installations de Consommation et les longueurs et les sections des câbles.

En cas d'utilisation d'onduleurs de type monophasé, donner la répartition de la puissance de raccordement sur chacune des 3 phases¹⁶ *

→ Phase 1 :kVA
→ Phase 2 :kVA
→ Phase 3 :kVA

Onduleurs

Unités	Nombre	Puissance apparente	Puissance apparente maximale
--------	--------	---------------------	------------------------------

¹⁶ SRD rappelle l'intérêt du demandeur à équilibrer au mieux son installation triphasée, pour limiter les frais du raccordement.

		nominale Sn	Smax
N°1		kVA	kVA
N°2		kVA	kVA
N°3		kVA	kVA
N°4		kVA	kVA
N°5		kVA	kVA

Unités de stockage				
Unités	Nombre	Marque et référence	Type (synchrone, asynchrone, onduleur..)	Puissance apparente nominale Sn
N°10				kVA
N°11				kVA
N°12				kVA
N°13				kVA
N°14				kVA

B3 – PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES – CARACTERISTIQUES

- Puissance installée respectant les critères généraux d'implantation (installation non intégrée au bati)^{17 *}
P : kWc
- Puissance installée respectant les critères généraux d'implantation (installation intégrée au bati)^{18 *}
P :kWc
- Puissance installée relative à une installation lauréate d'un appel d'offres* P :kWc
- Puissance installée au sol * : P :kWc

→ Type de technologie *

- Silicium poly-cristallin
- Silicium mono-cristallin
- Silicium amorphe
- Couche mince à base de tellure de cadmium
- Couche mince à base de cuivre, d'indium, sélénium
- Couche mince à base de composés organiques
- Autre

B5 – CERTIFICATION DES DONNEES : « FICHE B : CARACTERISTIQUES DU SITE A RACCORDER EN BASSE TENSION »

Date * :/...../.....

Nom – Prénom du Demandeur ou du tiers habilité* :

Signature* :

¹⁷ Défini selon l'article 8 de l'arrêté du 9 mai 2017 fixant les conditions d'achat de l'électricité produite par les installations sur bâtiment utilisant l'énergie solaire photovoltaïque d'une puissance crête installée inférieure ou égale à 100 kilowatts telles que visées au 3° de l'article D. 314-15 du code de l'énergie et situées en métropole continentale : Les installations d'une puissance crête installée supérieure à 100 kilowatts ainsi que celles implantées au sol ne peuvent bénéficier de l'obligation d'achat.

¹⁸ Défini selon l'article 8 de l'arrêté du 9 mai 2017 fixant les conditions d'achat de l'électricité produite par les installations sur bâtiment utilisant l'énergie solaire photovoltaïque d'une puissance crête installée inférieure ou égale à 100 kilowatts telles que visées au 3° de l'article D. 314-15 du code de l'énergie et situées en métropole continentale : Les installations d'une puissance crête installée supérieure à 100 kilowatts ainsi que celles implantées au sol ne peuvent bénéficier de l'obligation d'achat.

B6 – FICHE ONDULEUR – REMPLIR UNE FICHE PAR TYPE D'ONDULEUR						
Caractéristiques techniques						
Marque et référence de l'onduleur * :						
Caractéristiques constructeur de l'onduleur * :	Référence du document ¹⁹ :					
Puissance apparente nominale de l'onduleur * :		kVA				
Courant nominal – In * :		A				
Puissance apparente maximale de l'onduleur ²⁰ * :		kVA				
Type d'électronique de puissance * :	<input type="checkbox"/> Commutation assistée (Thyristors) <input type="checkbox"/> Commutation forcée (IGBT-MLI)					
Tension de sortie assignée * :		V				
Type de connexion * :	<input type="checkbox"/> Monophasé <input type="checkbox"/> Triphasé <input type="checkbox"/> Autre – Préciser :					
Impédance du convertisseur à 167 Hz * R et X en ohm, en schéma série ou parallèle à préciser :	<input type="checkbox"/> Schéma équivalent série <input type="checkbox"/> Schéma équivalent parallèle	<table border="1"> <tr> <td>R_{167Hz}=</td> <td>Ω</td> </tr> <tr> <td>X_{167Hz}=</td> <td>Ω</td> </tr> </table>	R _{167Hz} =	Ω	X _{167Hz} =	Ω
R _{167Hz} =	Ω					
X _{167Hz} =	Ω					

Le Demandeur s'engage sur une valeur d'impédance à 167 Hz infinie s'il ne renseigne pas ces données.

Protection de découplage *	
<p>La protection de découplage est obligatoire en application de l'article 7 de l'arrêté du 23 avril 2008. Elle peut* :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etre intégrée à l'onduleur (ou au sectionneur automatique) au seuil haut de fréquence réglage VFR 2019 - En être indépendante, dans ce cas elle sera de type B.1 	<input type="checkbox"/> Intégrée à l'onduleur – découplage à 51.5 Hz <i>Joindre la preuve de la conformité²¹ à la prénorme DIN VDE 0126-1- : 2013-08 avec réglage VFR-2019²²</i> <input type="checkbox"/> Externe à l'onduleur B.1

Harmoniques *
<p>Joindre un certificat de la conformité à la CEI ou NF EN (un certificat suffit par type) fourni par le constructeur *</p> <ul style="list-style-type: none"> → NF EN 61000-3-2 pour les appareils ayant un courant appelé inférieur ou égal à 16A par phase → CEI 61000-3-4 pour les appareils ayant un courant assigné supérieur à 16 A par phase → NF EN 61000-3-12 pour les appareils ayant un courant appelé supérieur à 16 A et inférieur ou égal à 75 A par phase <p>Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> → NF EN 61000-6-3 en respectant les limites d'émission prescrites dans les normes CEI 61000-3-2 ; CEI 61000-3-3 CEI 61000-3-11 ou CEI 61000-3-12.

CERTIFICATION DES DONNEES : « FICHE B6 : FICHE ONDULEUR »
Date * :/...../.....
Nom – Prénom du Demandeur ou du tiers habilité* :
Signature* :

¹⁹ Préciser le nom du document qui sera fourni avec le dossier.

²⁰ Si le constructeur n'a pas communiqué de puissance apparente maximale pour son onduleur, préciser, par défaut, la même valeur que la puissance apparente nominale.

²¹ La preuve de conformité à fournir à SRD est constituée de la déclaration de conformité du fournisseur de chacun des appareils mis en œuvre, rédigée suivant la trame au format de la norme NF EN ISO/CEI 17050-1 et accompagnée de la copie du certificat de conformité délivré par un organisme de certification et la conformité par déclaration du réglage en fréquence haute aux exigences VFR-2019.

²² Le réglage VFR 2019 (découplage à 51,5 Hz) est prescrit par le code européen « RfG » publié le 27 avril 2019. Le réglage VFR 2014 (50,6 Hz) reste accepté dans l'attente de la publication de l'arrêté de mise en œuvre du code « RfG ». À partir de son entrée en vigueur, seul le réglage VFR 2019 sera accepté.

FICHE C : CARACTERISTIQUES DU SITE A RACCORDER EN (HTA)

C0 - CONTENU DU DOSSIER

Cette fiche n'est à renvoyer que dans le cas d'un raccordement en HTA, et doit être ignorée pour les installations se raccordant en Basse Tension.

Dans le cas d'une demande de raccordement indirect, remplir une fiche par installation indirectement raccordée.

C1 – EMLACEMENT DU POSTE DE LIVRAISON

Importance de la localisation des éléments de votre raccordement

SRD vous précise que le poste de livraison doit être accessible 24 h sur 24 h par son personnel, sans franchissement d'accès contrôlé.

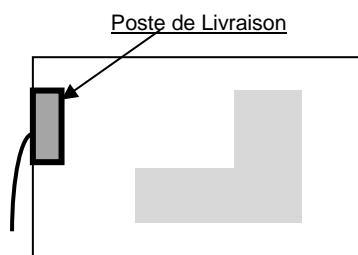
Selon la documentation technique de référence de SRD, le raccordement de référence de votre installation correspond au Poste de Livraison en limite de domaine privé.

À votre demande, SRD étudie la possibilité de réaliser le déport du Poste de Livraison à l'intérieur du site. SRD vous précise alors que le montant des travaux dans le domaine privé est à votre charge et ne bénéficie pas de la réfaction tarifaire sur le coût du raccordement de votre installation.

Cocher la configuration que vous souhaitez :*

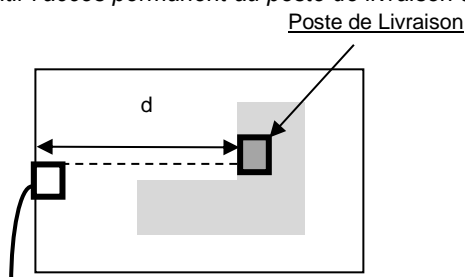
Raccordement de Référence

Le poste de livraison est accessible depuis le domaine public sans franchissement d'accès contrôlé.



Autre Configuration

Le poste de livraison est intégré dans le bâtiment par exemple. Vous devrez garantir l'accès permanent au poste de livraison au personnel de SRD



Il est indispensable que vous localisiez le poste de livraison sur le plan de masse de votre opération, que vous nous fournirez.

Si vous souhaitez un raccordement différent du raccordement de référence, le montant des travaux dans le domaine privé est alors à votre charge :*

- Indiquez la distance entre le point de pénétration souhaité pour votre raccordement et le poste de livraison :

d =mètres.

- Souhaitez-vous réaliser la tranchée en domaine privé et fournir le(s) fourreau(x) ?

Oui (recommandé ; le diamètre du(s) fourreau(x) sera précisé dans la convention de raccordement.)

Non

Le Demandeur fournira à SRD un Plan Géoréférencé des Ouvrages Construits de classe A définie dans l'arrêté du 15 février 2012 et selon le cahier des charges de SRD

C5 – PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES – CARACTERISTIQUES²³

- Puissance installée respectant les critères généraux d'implantation (installation non intégrée au bati)²⁴ *
- P : kWc
- Puissance installée respectant les critères généraux d'implantation (installation intégrée au bati)²⁵ *
- P :kWc
- Puissance installée relative à une installation lauréate d'un appel d'offres* P :kWc
- Puissance installée au sol * : P :kWc

→ Type de technologie *

- Silicium poly-cristallin
- Silicium mono-cristallin
- Silicium amorphe
- Couche mince à base de tellure de cadmium
- Couche mince à base de cuivre, d'indium, sélénium
- Couche mince à base de composés organiques
- Autre

C6 – DISPOSITIF DE SURVEILLANCE (P MAX > 5 MW)

Le Demandeur souhaite-t-il bénéficier de la prestation P645 (Mise à disposition d'un dispositif de surveillance pour une Installation de Production HTA) ? Si Non, le Demandeur devra fournir et installer un dispositif de surveillance autorisé d'emploi par SRD

- Oui
- Non

C7 – CERTIFICATION DES DONNEES : « FICHE C : CARACTERISTIQUES DU SITE A R ACCORDER EN HTA »

Date * :/...../.....

Nom – Prénom du Demandeur ou du tiers habilité* :

Signature* :

²³ Il est demandé alors en vue de l'établissement du contrat d'achat (si l'obligation d'achat est demandée) la répartition de la puissance installée sur les différentes natures possibles de l'installation, qui peuvent coexister pour un même projet : (Cf. L'arrêté du 04/03/2011 modifié par l'arrêté du 07/01/2013, paru au Journal Officiel du 05/03/2011 et disponible sur le site de LEGIFRANCE à l'adresse : <http://www.legifrance.gouv.fr/>)

²⁴ Défini selon l'article 8 de l'arrêté du 9 mai 2017 fixant les conditions d'achat de l'électricité produite par les installations sur bâtiment utilisant l'énergie solaire photovoltaïque d'une puissance crête installée inférieure ou égale à 100 kilowatts telles que visées au 3° de l'article D. 314-15 du code de l'énergie et situées en métropole continentale : Les installations d'une puissance crête installée supérieure à 100 kilowatts ainsi que celles implantées au sol ne peuvent bénéficier de l'obligation d'achat.

²⁵ Défini selon l'article 8 de l'arrêté du 9 mai 2017 fixant les conditions d'achat de l'électricité produite par les installations sur bâtiment utilisant l'énergie solaire photovoltaïque d'une puissance crête installée inférieure ou égale à 100 kilowatts telles que visées au 3° de l'article D. 314-15 du code de l'énergie et situées en métropole continentale : Les installations d'une puissance crête installée supérieure à 100 kilowatts ainsi que celles implantées au sol ne peuvent bénéficier de l'obligation d'achat.

C8 – FICHE ONDULEUR – REMPLIR UNE FICHE PAR TYPE D'ONDULEUR			
Caractéristiques techniques			
Marque et référence de l'onduleur * :			
Caractéristiques constructeur de l'onduleur * :		Référence du document ²⁶ :	
Puissance apparente nominale de l'onduleur * :		kVA	
Courant nominal – In * :		A	
Puissance apparente maximale ²⁷ de l'onduleur * :		kVA	
Type d'électronique de puissance * :		<input type="checkbox"/> Commutation assistée (Thyristors) <input type="checkbox"/> Commutation forcée (IGBT-MLI)	
Tension de sortie assignée * :		V	
Type de connexion * :		<input type="checkbox"/> Monophasé <input type="checkbox"/> Triphasé <input type="checkbox"/> Autre – Préciser :	
Impédance à 167 Hz			
<i>Le Demandeur s'engage sur une valeur d'impédance à 167 Hz infinie s'il ne renseigne pas ces données.</i>			
Impédance du convertisseur à 167 Hz * : R et X en ohm, - en schéma série ou parallèle à préciser - exprimée en HTA (transformateur compris) ou exprimée en BT à préciser		- $R_{167\text{Hz}} = \quad \Omega$ - $X_{167\text{Hz}} = \quad \Omega$ - Schéma équivalent : <input type="checkbox"/> Série <input type="checkbox"/> Parallèle - Exprimée en : <input type="checkbox"/> HTA <input type="checkbox"/> BT	
Comportement en cas de court circuit en sortie d'onduleur			
<i>Fournir la valeur du courant crête maximal (Ip) et/ou le courant de court-circuit symétrique initial (Ik'')</i>			
Valeurs mesurées à la sortie de l'aérogénérateur, au côté haute tension ou basse tension, à préciser		<input type="checkbox"/> Côté HTA <input type="checkbox"/> Côté BT	Ip = A Ik'' = A

Harmoniques *			
Rang	Courant harmonique	Rang	Courant harmonique
	% de In ²⁸		% de In ²⁹
2		3	
4		5	
6		7	
8		9	
10		11	
12		13	
14		15	

²⁶ Préciser le nom du document qui sera fourni avec le dossier

²⁷ Si le constructeur n'a pas communiqué de puissance apparente maximale pour son onduleur, préciser, par défaut, la même valeur que la puissance apparente nominale

²⁸ In = courant nominal de l'onduleur. Mettre 0 si le courant harmonique est mesuré nul ou est jugé négligeable.

²⁹ In = courant nominal de l'onduleur. Mettre 0 si le courant harmonique est mesuré nul ou est jugé négligeable.

16		17	
18		19	
20		21	
22		23	
24		25	
26		27	
28		29	
30		31	
32		33	
34		35	
36		37	
38		39	
40		41	
42		43	
44		45	
46		47	
48		49	
50			

CERTIFICATION DES DONNEES : « FICHE C8 : FICHE ONDULEUR »

Date * :/...../.....

Nom – Prénom du Demandeur ou du tiers habilité* :

Signature* :

C8 – FICHE TRANSFORMATEUR – REMPLIR UNE FICHE PAR TYPE DE TRANSFORMATEUR	
Transformateur de débit des onduleurs - Caractéristiques électriques	
Marque et référence du transformateur * :	
Caractéristiques constructeur du transformateur (à fournir)*	Référence du document ³⁰ :
Puissance nominale du transformateur * :	kVA
Tension primaire du transformateur * :	kV
Tension secondaire du transformateur * :	kV
Tension de court-circuit du transformateur * :	%
Courant d'enclenchement * : I enclenchement crête / I nominal crête ³¹ Utilisation d'un dispositif de limitation de courant d'enclenchement	p.u. <input type="checkbox"/> Oui (une attestation du constructeur précisant la valeur du courant d'enclenchement maximal doit être jointe) <input type="checkbox"/> Non
Courant à vide * :	%
Pertes à vide * :	kW
Pertes au courant nominal * :	kW

CERTIFICATION DES DONNEES : « FICHE C9 : FICHE TRANSFORMATEUR »
Date * :/...../.....
Nom – Prénom du Demandeur ou du tiers habilité* :
Signature* :

³⁰ Préciser le nom du document qui sera fourni avec le dossier

³¹ Vérifier si le courant d'enclenchement est rapporté au courant nominal efficace ou crête. Rappel : I enclenchement crête / I nominal crête = I enclenchement crête / I nominal efficace / racine(2).

FICHE D : FICHE MOYEN DE STOCKAGE

D0 - CONTENU DU DOSSIER

Cette fiche n'est à renvoyer que dans le cas d'un raccordement sur lequel il y a un un moyen de stockage, et doit être ignorée pour les installations.

Cette demande comprend-elle le raccordement d'un moyen de stockage ?*

Oui

Non

D-1 DISPOSITIF DE STOCKAGE *

Type de stockage :

Hydrogene Inertie Batterie

Pmax installée en charge : kW

Pmax installée en décharge :kW

Energie stockable :MWh

Nombre de groupe de stockage :

CERTIFICATION DES DONNEES : « FICHE D : FICHE MOYEN DE STOCKAGE »

Date * :/...../.....

Nom – Prénom du Demandeur ou du tiers habilité* :

Signature* :

FICHE E : CARACTÉRISTIQUES DES AUTRES GÉNÉRATEURS À RACCORDER

CETTE FICHE N'EST A RENVOYER QUE DANS LE CAS D'UN RACCORDEMENT D'UNE UNITE DE STOCKAGE.

E1 – PROTECTION DE DECOUPLAGE

La protection de découplage est obligatoire en application de l'article 7 de l'arrêté du 23 avril 2008. Elle peut :

- être intégrée à l'onduleur⁵¹ (ou au sectionneur automatique), avec un seuil haut de fréquence réglé à 50,6 Hz (réglage VFR 2019) ;
ou
- un relais externe de protection de découplage conforme aux chapitres 4.2 - 4.3 - 4.4- 6.3 et 6.4 de la pré-norme DIN VDE 0126-1-1 : 2013-08, avec un seuil haut de fréquence réglé à 51,5 Hz (réglage VFR 2019 2) ;
ou
- une protection de découplage de type B.1.

Intégrée à l'onduleur*

Découplage à 51,5 Hz

Joindre la preuve de conformité à la prénorme DIN VDE 0126-1-1/A1 : 2012-02 ou DIN VDE 0126-1-1 : 2013-08 avec réglage VFR 2019

Relais externe DIN VDE 0126-1-1*

Marque: _____

Modèle: _____

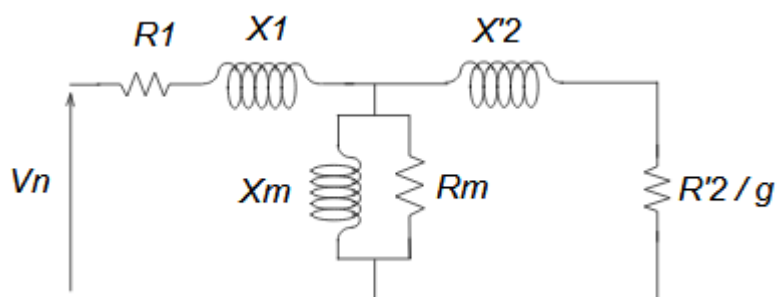
Joindre la preuve de conformité

Protection de type B.1*

E2 MACHINE SYNCHRONE	
Caractéristiques électriques	
Marque et type de la machine de production * :	
Puissance apparente nominale électrique* :	kVA
Tension de sortie assignée* :	kV
Facteur de puissance nominal* :	
Réactance directe subtransitoire (non saturée) X''d* :	%
Réactance inverse Xi* :	%
Moment d'inertie* :	Kg.m ²
Vitesse de rotation de référence* :	Tr/min
Fournir les caractéristiques constructeur de la machine synchrone	

CERTIFICATION DES DONNEES : « FICHE E2 : MACHINE SYNCHRONE »
Date * :/...../.....
Nom – Prénom du Demandeur ou du tiers habilité* :
Signature* :

E3 MACHINE ASYNCHRONE		
Caractéristiques électriques		
Marque et type de la machine de production * :		
Couplage * :	<input type="checkbox"/> Etoile	<input type="checkbox"/> triangle
Puissance apparente nominale électrique (de la machine seule, sans tenir compte de la compensation par condensateurs ou électronique)* :	kVA	kVA
Tension de sortie assignée* :	kV	kV
Facteur de puissance nominal (sans tenir compte de la compensation par condensateurs ou électronique)* :		
Courant nominal (I nominal)* :	A	A
I démarrage / I nominal (rotor bloqué)* :		
Glissement nominal en fonctionnement moteur* :	%	%
Fournir les caractéristiques constructeur de la machine synchrone		
Modèle équivalent		
Couplage pour les valeurs suivantes des impédances* :	<input type="checkbox"/> Etoile <input type="checkbox"/> Triangle	
R1* :		Ω
X1* :		Ω
R'2* :		Ω
X'2* :		Ω
Rm (schéma parallèle)* :		Ω
Xm (schéma parallèle)* :		Ω



CERTIFICATION DES DONNEES : « FICHE E3 : MACHINE ASYNCHRONE »
Date * :/...../.....
Nom – Prénom du Demandeur ou du tiers habilité* :
Signature* :

E4 BATTERIES DE CONDENSATEURS DE COMPENSATION PROPRES A LA MACHINE	
Caractéristiques électriques	
Marque et type de la machine de production * :	
Cette machine comporte elle des condensateurs propres ?* :	kVA
Puissance totale des condensateurs* :	kvar
Nombre de gradins et puissance unitaire* :	Nombre : Puissance : kvar

CERTIFICATION DES DONNEES : « FICHE E4 : BATTERIES DE CONDENSATEURS DE COMPENSATION PROPRES A LA MACHINE »
<p>Date * :/...../.....</p> <p>Nom – Prénom du Demandeur ou du tiers habilité* :</p> <p>Signature* :</p>

E5 – ONDULEUR ASSURANT LE TRANSIT TOTAL DE PUISSANCE

Caractéristiques techniques	
Marque et référence de l'onduleur * :	
Caractéristiques constructeur de l'onduleur * :	Référence du document ³² :
Puissance apparente nominale de l'onduleur * :	kVA
Courant nominal – In * :	A
Puissance apparente maximale ³³ de l'onduleur * :	kVA
Type d'électronique de puissance * :	<input type="checkbox"/> Commutation assistée (Thyristors) <input type="checkbox"/> Commutation forcée (IGBT-MLI)
Tension de sortie assignée * :	V
Type de connexion * :	<input type="checkbox"/> Monophasé <input type="checkbox"/> Triphasé <input type="checkbox"/> Autre – Préciser :

Impédance à 167 Hz

Le Demandeur s'engage sur une valeur d'impédance à 167 Hz infinie s'il ne renseigne pas ces données.

Impédance du convertisseur à 167 Hz * : R et X en ohm, les valeurs coté BT (non prise en compte du transformateur)	<ul style="list-style-type: none"> - $R_{167\text{Hz}} = \quad \Omega$ - $X_{167\text{Hz}} = \quad \Omega$ - Schéma équivalent : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Série <input type="checkbox"/> Parallèle - Exprimée en : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> HTA <input type="checkbox"/> BT
--	---

Comportement en cas de court circuit en sortie d'onduleur

Fournir la valeur du courant crête maximal (I_p) et/ou le courant de court-circuit symétrique initial (I_k'')

Valeurs mesurées à la sortie de l'aérogénérateur, au côté haute tension ou basse tension, à préciser	<input type="checkbox"/> Côté HTA <input type="checkbox"/> Côté BT	$I_p = \quad A$ $I_k'' = \quad A$
--	---	--------------------------------------

Harmoniques *

Joindre un certificat de la conformité à la CEI ou NF EN (un certificat suffit par type) fourni par le constructeur *

- NF EN 61000-3-2 pour les appareils ayant un courant appelé inférieur ou égal à 16A par phase
- CEI 61000-3-4 pour les appareils ayant un courant assigné supérieur à 16 A par phase
- NF EN 61000-3-12 pour les appareils ayant un courant appelé supérieur à 16 A et inférieur ou égal à 75 A par phase

Ou

- NF EN 61000-6-3 en respectant les limites d'émission prescrites dans les normes CEI 61000-3-2 ; CEI 61000-3-3 CEI 61000-3-11 ou CEI 61000-3-12.

Harmoniques (pour les installations raccordés en HTA)*

Rang	Courant harmonique % de In ³⁴	Rang	Courant harmonique % de In ³⁵
2		3	
4		5	

³² Préciser le nom du document qui sera fourni avec le dossier

³³ Si le constructeur n'a pas communiqué de puissance apparente maximale pour son onduleur, préciser, par défaut, la même valeur que la puissance apparente nominale

³⁴ In = courant nominal de l'onduleur. Mettre 0 si le courant harmonique est mesuré nul ou est jugé négligeable.

³⁵ In = courant nominal de l'onduleur. Mettre 0 si le courant harmonique est mesuré nul ou est jugé négligeable.

6		7	
8		9	
10		11	
12		13	
14		15	
16		17	
18		19	
20		21	
22		23	
24		25	
26		27	
28		29	
30		31	
32		33	
34		35	
36		37	
38		39	
40		41	
42		43	
44		45	
46		47	
48		49	
50			

CERTIFICATION DES DONNEES : « FICHE E : ONDULEUR ASSURANT LE TRANSIT TOTAL DE PUISSANCE »

Date * :/...../.....

Nom – Prénom du Demandeur ou du tiers habilité* :

Signature* :

C8 – FICHE TRANSFORMATEUR – REMPLIR UNE FICHE PAR TYPE DE TRANSFORMATEUR	
Transformateur de débit des onduleurs - Caractéristiques électriques	
Marque et référence du transformateur * :	
Caractéristiques constructeur du transformateur (à fournir)*	Référence du document ³⁶ :
Puissance nominale du transformateur * :	kVA
Tension primaire du transformateur * :	kV
Tension secondaire du transformateur * :	kV
Tension de court-circuit du transformateur * :	kV
Courant d'enclenchement * : I enclenchement crête / I nominal crête ³⁷ Utilisation d'un dispositif de limitation de courant d'enclenchement	p.u. <input type="checkbox"/> Oui (une attestation du constructeur précisant la valeur du courant d'enclenchement maximal doit être jointe) <input type="checkbox"/> Non
Courant à vide * :	%
Pertes à vide * :	kW
Pertes au courant nominal * :	kW

CERTIFICATION DES DONNEES : « FICHE C9 : FICHE TRANSFORMATEUR »
Date * :/...../.....
Nom – Prénom du Demandeur ou du tiers habilité* :
Signature* :

³⁶ Préciser le nom du document qui sera fourni avec le dossier

³⁷ Vérifier si le courant d'enclenchement est rapporté au courant nominal efficace ou crête. Rappel : I enclenchement crête / I nominal crête = I enclenchement crête / I nominal efficace / racine(2).

FICHE F : DONNEES SPECIFIQUES AU RACCORDEMENT INDIRECT**F0 - CONTENU DU DOSSIER**

Cette fiche n'est à renvoyer que dans le cas d'une demande de raccordement indirect en BT ou en HTA, et doit être ignorée pour les demandes de raccordement direct au Réseau Public de Distribution.

Dans le cas d'une demande de raccordement indirect, remplir une fiche par installation indirectement raccordée.

F1 – COORDONNEES DE L'HEBERGE (dans le cas d'une demande de raccordement indirect)

Nom de l'Hebergé * :	
<input type="checkbox"/> Particulier (M, Mme)	
<input type="checkbox"/> Société ³⁸	
<input type="checkbox"/> Collectivité Locale ou service de l'Etat	
SIREN (Société) *	
Nom de l'agence (pour les entreprises) *	
Adresse *	
Code Postal – Ville – Pays *	
Interlocuteur (Nom Prénom) *	
N° de téléphone joignable en journée *	
Adresse e-mail	

F2 – LOCALISATION DU SITE HEBERGE

Nom * :	
SIRET *	
Adresse *	
Code Postal – Ville – Pays *	
Code INSEE Commune *	
Coordonnées GPS du PCT * [Latitude (Décimal) ; Longitude (Décimal)] dans le système WGS84	

F3 – RESEAU ELECTRIQUE INTERIEUR SPECIFIQUE AU RACCORDEMENT INDIRECT

Schéma unifilaire du réseau interne *	Indiquer sur le schéma l'ensemble des tronçons de la liaison de raccordement entre le PCT et le poste de l'installation de production à raccorder. Indiquer les longueurs, sections et nature des câbles composant cette liaison. Indiquer la position, le type et les réglages des éventuels organes de coupure installés en aval du PCT.
---------------------------------------	--

CERTIFICATION DES DONNEES : « FICHE F : DONNEES SPECIFIQUES AU RACCORDEMENT INDIRECT »

Date * :/...../.....
Signature du groupement solidaire * :

³⁸ Indiquer la forme juridique (exemple : SARL DUPONT) et fournir un KBIS.

DECLARATION DE GROUPEMENT D'ENTREPRISES SOLIDAIRES

en vue de l'exécution de la convention de raccordement à signer avec SRD

Les entreprises soussignées déclarent avoir constitué un groupement d'entreprises solidaires en vue de l'exécution de la Convention de Raccordement à signer avec SRD

Chacune des entreprises soussignées est responsable solidairement de toutes les obligations visées à la Convention de Raccordement.

Entreprise n°1

Désignation :	
Siège social :	
Adresse complète :	
N° d'immatriculation au RCS des entreprises :	
Nom du signataire dûment habilité pour représenter son entreprise :	
Date :	
Signature :	

Entreprise n°2

Désignation :	
Siège social :	
Adresse complète :	
N° d'immatriculation au RCS des entreprises :	
Nom du signataire dûment habilité pour représenter son entreprise :	
Date :	
Signature :	

Entreprise n°3

Désignation :	
Siège social :	
Adresse complète :	
N° d'immatriculation au RCS des entreprises :	
Nom du signataire dûment habilité pour représenter son entreprise :	
Date :	
Signature :	

(si le nombre d'entreprises le justifie, poursuivre le tableau sur une 2^{ème} page)